



LNCT
Learning Network for
Countries in Transition

Collaboration efficace avec le secteur privé

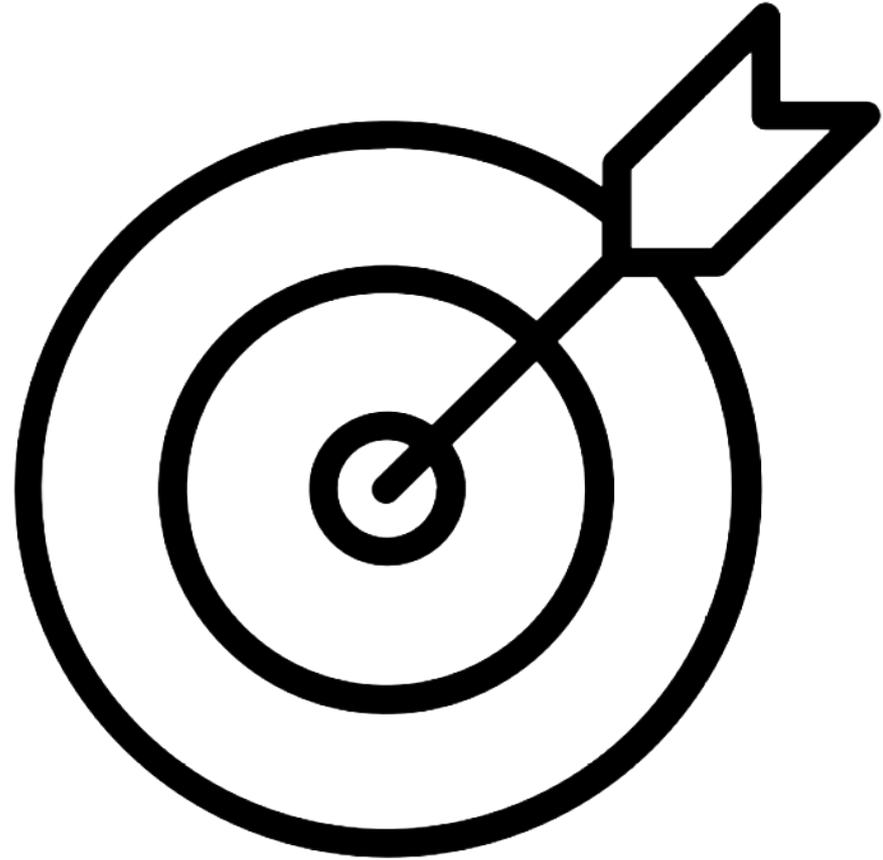
En faveur de la couverture vaccinale universelle

Tangerang, Indonésie
5 juillet 2019

Présentation de Miloud Kaddar

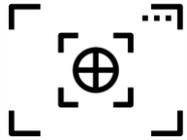
Objectifs de la session

- Comprendre la diversité des acteurs du secteur privé
- Présenter des modèles d'obtention de leur soutien en faveur de la vaccination
- Avantages et inconvénients de la collaboration avec le secteur privé
- Identifier comment LNCT peut apporter son soutien aux pays en ce qui concerne l'implication du secteur privé



objectif présenté par Fauzan Adima du Noun Project

Ordre du jour de la session



- Mot de bienvenue et présentations



- Panel du secteur privé composé d'organisations indonésiennes



- Questions et réponses



- Discussions en petits groupes

« Objectif » par Petai Jantrapoon, « Panel » par Gira Park, « Question » par Aneeqe Ahmed, « Discussion de groupe » par Johanna du Noun Project

Collaboration avec le secteur privé en faveur de la vaccination : préparation du terrain

- Qui sont les acteurs ?
- Quelles sont les fonctions qu'occupe le secteur privé ?
- Comment le secteur privé apporte-t-il sa contribution à la couverture vaccinale ?
- Quels sont les modèles de partenariat existants entre le secteur privé et le secteur public ?

Qui sont les acteurs ?

But lucratif



- Les prestataires de service, des cliniques indépendantes aux hôpitaux
- Fabricant de vaccins
- Importateurs de vaccins
- Distributeurs de vaccins (grossistes, pharmaciens)
- Assureurs de soins médicaux
- Commercialisation des vaccins
- Fabricant d'équipements de vaccination
- Distribution et entretien des équipements de la chaîne du froid

But non lucratif



- Organisations confessionnelles
- Organisations communautaires
- Organisations de la société civile
- Organisations caritatives
- Fondations

Quelles sont les fonctions qu'occupe le secteur privé ?

Fonctions	Secteur public	Secteur privé	
		But non lucratif	But lucratif
Prestation de services de vaccination			
Surveillance			
Déclaration et surveillance des données			
Promotion et mobilisation sociale			
Formation et recherche appliquée			
Financement			
Élaboration de politiques et prise de décision			
Fabrication de produits de vaccination			
Importation, stockage et distribution de produits de vaccination			
Entretien de la chaîne du froid			

Les modèles de collaboration et de partenariat avec le secteur privé

- Dépendent
 - Des facteurs juridiques, économiques, sociaux et institutionnels
 - De l'importance du secteur privé de la santé et de son statut en ce qui concerne son activité ou son inactivité
 - De la couverture vaccinale et du financement du secteur public
 - De la dynamique de l'offre et de la demande
 - Des politiques et programmes de vaccination

- **Éventail d'options**

Le secteur des activités à but lucratif est prédominant
(Géorgie, Liban)



Le secteur des activités à but lucratif n'est pas autorisé à fournir des services de vaccination
(Libye, Iraq)

Le secteur des activités à but non lucratif est prédominant
(Afghanistan)



Le secteur des activités à but non lucratif est inexistant
(Tunisie, Algérie)

Portée et importance du financement et des prestations du secteur privé au Bénin, au Malawi et en Géorgie (juin 2019)

Ann Levin et al.

Méthodes

- Trois objectifs d'étude
 - Évaluer le pourcentage de vaccinations effectuées par le biais du secteur privé
 - Estimation des dépenses du secteur privé en ce qui concerne la vaccination
 - Déterminer si les ministères de la Santé appuient les services de vaccination fournis par le biais du secteur privé.
- Méthode d'étude :
 - Dans chaque pays, un échantillon aléatoire et stratifié de 50 prestataires du secteur privé a fait l'objet d'une enquête à l'aide d'un questionnaire pré-testé et standardisé

3 pays : 3 différents modèles

- Au **Malawi**, environ 44 % des établissements privés, *qui sont essentiellement des organisations confessionnelles*, ont vacciné environ 27 % de toutes les personnes vaccinées
- Au **Bénin**, 18 % des établissements privés ont fourni des services de vaccination représentant 7 % du nombre total de vaccinations du Programme élargi de vaccination
- En **Géorgie**, tous les établissements étaient gérés comme des établissements privés et 100 % des vaccinations du secteur privé avaient été effectuées dans ces établissements
- **Dans tous ces trois pays,**
 - Les ministères de la Santé ont fourni des vaccins et d'autres formes d'assistance à tous les types d'établissements privés.
 - La capacité de *régulation* du gouvernement est essentielle et demeure problématique

Collaboration efficace avec le Secteur privé pour améliorer la Couverture vaccinale et réduire les disparités dans la région MENA

Étude du bureau régional de l'UNICEF pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord

Les vaccinations effectuées par les établissements du secteur privé de la plupart des pays de la région MENA (14 sur 16) (à l'exception de l'Iraq et de la Libye)

Vaccination en zone urbaine



Algérie, Djibouti, Iran,
Qatar, Syrie

Vaccination en zone urbaine et rurale



Égypte, Jordanie,
Liban, Maroc,
Oman, Arabie
Saoudite, Soudan,
Tunisie

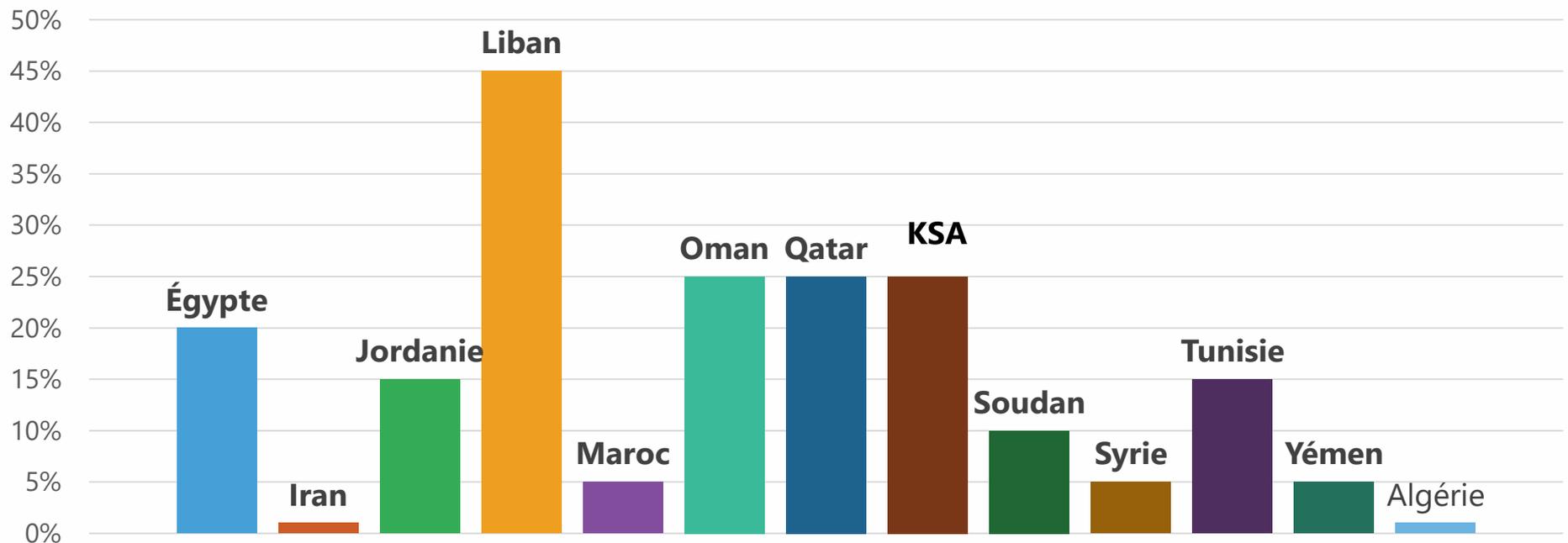
Vaccination en zone rurale



Yémen

Estimation moyenne de la part de vaccinations effectuées par le secteur privé par les informateurs principaux

Estimation moyenne de la part de vaccinations effectuées par le secteur privé par les informateurs principaux



Les populations cibles varient d'un pays à l'autre

Les enfants et les femmes enceintes



Algérie, Iran, Syrie, Yémen

Les enfants, les femmes enceintes



Djibouti, Jordanie, Liban, Soudan

Les enfants, les femmes enceintes, les adultes et les



Égypte, Maroc, Oman, Qatar, Arabie Saoudite, Tunisie

Relations du gouvernement avec le secteur privé

Fourniture de vaccins aux prestataires privés par le gouvernement

Aucun prestataire privé dans le domaine de la vaccination	Iran, Libye
Le gouvernement ne fournit des vaccins qu'aux ONG	Jordanie*, Palestine
Le gouvernement fournit des vaccins à tous les prestataires	Djibouti, Liban, Oman, Arabie Saoudite, Soudan, Yémen
Prestation pilote à des prestataires privés	Tunisie
Aucune fourniture de vaccins aux prestataires privés	Algérie, Égypte, Maroc, Syrie

*La Jordanie fournit également quelques-uns des vaccins les moins coûteux tels que le vaccin antipoliomyélitique oral) à certains fournisseurs à des fins

commerciales

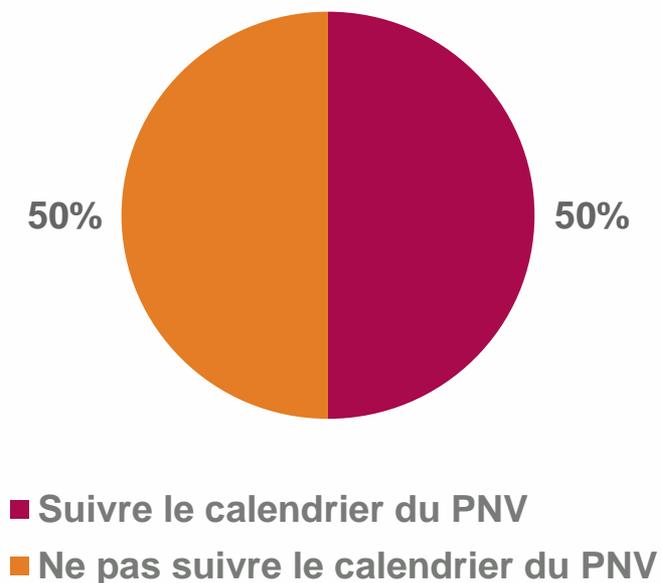
Les vaccins que le secteur privé est autorisé à fournir

Les vaccins que le secteur privé est autorisé à fournir sont les suivants :

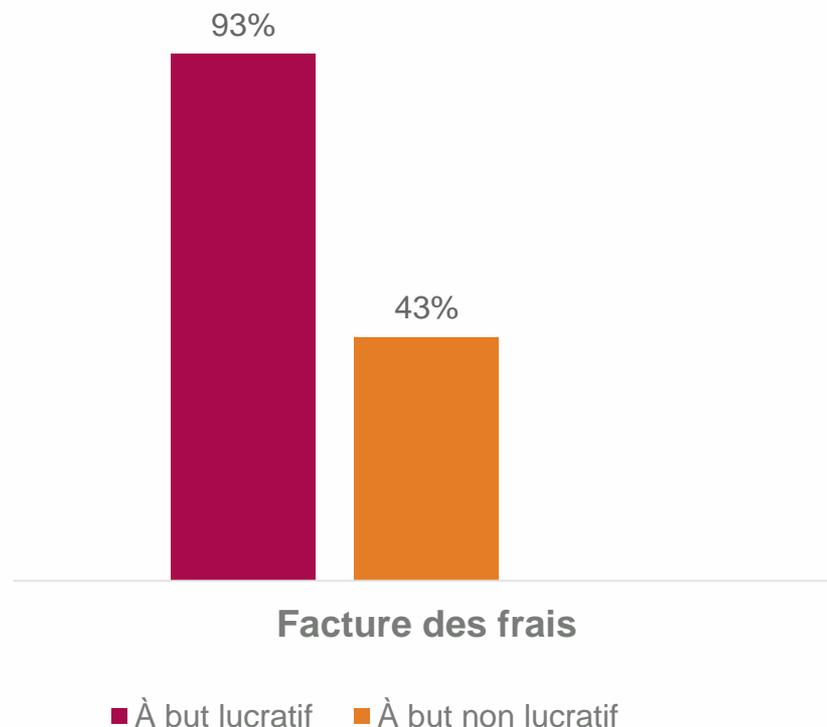
Aucun prestataire privé dans le domaine de la vaccination	Iran, Libye
Vaccins du PNV uniquement	Algérie, Oman, Soudan, Yémen
Vaccins du PNV et autres vaccins	Djibouti, Égypte, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine, Arabie Saoudite, Syrie, Tunisie

Autres caractéristiques des prestataires privés

Les prestataires privés déroulent le contenu du PNV



Les prestataires privés facturent des frais pour la vaccination



Points importants à retenir

1. Tout d'abord, l'exclusion du secteur privé n'est pas une option. Dans la quasi-totalité des pays, le secteur privé est un acteur essentiel du secteur de la santé, y compris en ce qui concerne la vaccination, comme l'indiquent les récentes études.
2. Les prestataires à but non lucratif étendent leurs activités aux plus vulnérables et améliorent la couverture dans de nombreux pays, en particulier en ce qui concerne les réfugiés et les personnes déplacées dans leur propre pays. Certaines régions pourraient être accessibles aux ONG et inaccessibles au gouvernement.
3. Les prestataires à but lucratif et les hôpitaux peuvent aussi éventuellement atteindre des groupes plus pauvres si le secteur public leur fournit le financement nécessaire (ou des vaccins tout au moins). Les cliniques privées peuvent éventuellement alléger le fardeau des cliniques privées bondées.

Points importants à retenir

5. Pour améliorer la couverture et l'équité, les gouvernements pourraient signer des contrats avec des prestataires privés, en particulier des ONG, afin de toucher des groupes mal desservis, ou fournir des vaccins gratuits à ces fins sur la base de dispositions contractuelles claires.
6. Pour améliorer la qualité des services, le gouvernement pourrait exiger des prestataires privés l'utilisation de vaccins recommandés, de cartes de vaccination standard, et d'équipements de chaîne du froid appropriés, ainsi que la déclaration des doses de vaccin administrées, des MAPI et des MEV.
7. *Dans son ensemble*, le secteur privé de la santé doit s'impliquer dans la vaccination, non seulement en tant que prestataire de service, mais également en tant que
 - ✓ défenseur de la vaccination,
 - ✓ en mobilisant des ressources ou en effectuant une mobilisation sociale autour de la vaccination,
 - ✓ en intégrant des services de vaccination,
 - ✓ en plaidant en faveur d'une augmentation de budget et d'une promotion et d'une mise en œuvre effectives de la couverture vaccinale universelle.

Merci à Ann Levin et Helen Saxenian.